

BRVM 10	218,99
Variation Jour	↑ 0,69 %
Variation annuelle	↓ -0,30 %



BULLETTIN OFFICIEL DE LA COTE

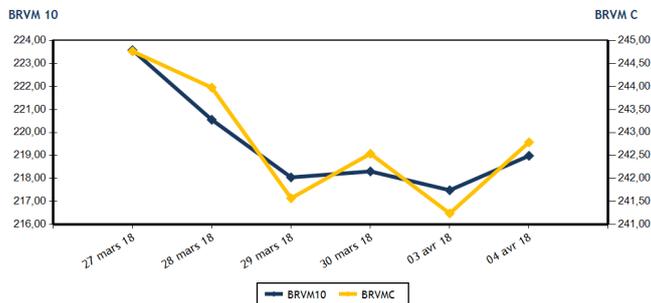
N° 66

mercredi 4 avril 2018

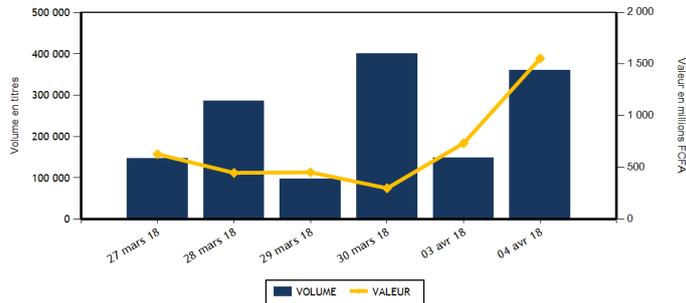
Site : www.brvm.org

BRVM Composite	242,79
Variation Jour	↑ 0,64 %
Variation annuelle	↓ -0,11 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 828 684 231 245	0,64 %
Volume échangé	359 602	159,10 %
Valeur transigée (FCFA)	1 550 766 374	144,46 %
Nombre de titres transigés	37	0,00 %
Nombre de titres en hausse	19	72,73 %
Nombre de titres en baisse	6	-70,00 %
Nombre de titres inchangés	12	100,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	3 009 850 045 123	0,00 %
Volume échangé	462	-95,44 %
Valeur transigée (FCFA)	4 620 000	-95,41 %
Nombre de titres transigés	3	0,00 %
Nombre de titres en hausse	0	0,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	50,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ONATEL BF (ONTBF)	9 300	6,47 %	-2,72 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	265	6,00 %	616,22 %
TOTAL CI (TTLC)	2 330	5,91 %	-16,19 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 985	5,87 %	-0,75 %
SOGB CI (SOGC)	5 490	5,58 %	30,71 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 750	-6,78 %	10,00 %
SETAO CI (STAC)	350	-6,67 %	94,44 %
BICI CI (BICC)	7 000	-5,53 %	-17,55 %
TOTAL SN (TTLS)	1 755	-2,23 %	-7,63 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	6 500	-1,37 %	-9,09 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	105,72	0,92 %	2,64 %	5 380	14 698 990	28,17
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	683,53	0,70 %	-3,12 %	45 487	764 474 135	12,45
BRVM - FINANCES	14	85,60	0,05 %	-2,24 %	266 291	621 428 564	9,01
BRVM - TRANSPORT	2	1 108,82	0,00 %	-7,80 %	657	3 002 275	24,74
BRVM - AGRICULTURE	5	244,80	2,14 %	33,42 %	19 849	109 505 780	29,58
BRVM - DISTRIBUTION	7	376,73	2,28 %	10,66 %	20 933	37 304 880	19,29
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	431,86	-6,67 %	94,44 %	1 005	351 750	4,23
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	18,53	
Taux de rendement moyen du marché	5,31	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,26	
Nombre de sociétés cotées	45	
Nombre de lignes obligataires	39	
Volume moyen annuel par séance	9 467,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	14 595 219,79	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	28,76	
Ratio moyen de satisfaction	48,97	
Ratio moyen de tendance	170,23	
Ratio moyen de couverture	58,74	
Taux de rotation moyen du marché	0,04	
Prime de risque du marché	-0,60	
Nombre de SGI participantes	25	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé / capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

MARCHE DES ACTIONS

Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour		Variation jour	Séance de cotation		Cours Référence	Variation de l'année précédente	Dernier dividende payé		Rdt. Net	PER
			Ouv.	Clôt.		Volume	Valeur			Montant net	Date		
SECTEUR - INDUSTRIE		105,72	points	↑	0,92 %								
CABC	SICABLE CI	2 000	2 000	2 100	5,00 %	1 515	3 035 300	2 100	90,05 %	50	30-juin-17	2,38 %	12,68
FTSC	FILTISAC CI	5 445	5 395	5 480	0,64 %	1 852	9 948 275	5 480	11,27 %	561	9-janv.-18	10,24 %	31,47
NEIC	NEI-CEDA CI	250	265	265	6,00 %	1 180	312 700	265	616,22 %	9	28-juin-01		
NTLC	NESTLE CI	2 755	2 850	2 850	3,45 %	13	37 050	2 850	50,00 %	32	12-août-11		58,14
SEMC	CROWN SIEM CI	13 655	NC	NC	0,00 %			13 655	-1,59 %	677	29-sept.-17	4,96 %	18,14
SIVC	AIR LIQUIDE CI	695	700	695	0,00 %	750	521 500	695	73,75 %	63	29-sept.-17	9,06 %	87,84
SLBC	SOLIBRA CI	120 000	NC	NC	0,00 %			120 000	-4,00 %	4 101	8-juin-17	3,42 %	7,17
SMBC	SMB CI	16 260	16 260	17 000	4,55 %	45	759 540	17 000	123,10 %	450	18-juil.-12		4,83
STBC	SITAB CI	53 500	NC	NC	0,00 %			53 500	-25,69 %	4 124	19-juin-17	7,71 %	16,12
TTRC	TRITURAF CI-Ste en Liquidation	490	SP	SP	0,00 %			490	0,00 %	1 440	19-juil.-02		
UNLC	UNILEVER CI	7 610	NC	NC	0,00 %			7 610	-10,47 %	1 233	9-juil.-12		
UNXC	UNIWAX CI	3 385	3 385	3 385	0,00 %	25	84 625	3 385	-20,73 %	174	10-juil.-17	5,13 %	17,19
TOTAL						5 380	14 698 990						28,17
SECTEUR - SERVICES PUBLICS		683,53	points	↑	0,70 %								
CIEC	CIE CI	2 200	2 360	2 200	0,00 %	908	2 066 935	2 200	4,76 %	173	20-sept.-17	7,88 %	11,43
ONTBF	ONATEL BF	8 735	8 695	9 300	6,47 %	18 482	169 301 725	9 300	-2,72 %	619	1-juin-17	6,66 %	13,15
SDCC	SODE CI	4 200	4 200	4 200	0,00 %	85	357 000	4 200	-28,93 %	270	28-sept.-17	6,43 %	13,96
SNTS	SONATEL SN	22 800	22 800	22 800	0,00 %	26 012	592 748 475	22 800	-2,98 %	1 500	15-mai-17	6,58 %	11,28
TOTAL						45 487	764 474 135						12,45
SECTEUR - FINANCES		85,60	points	↑	0,05 %								
BICC	BICI CI	7 410	7 965	7 000	-5,53 %	950	6 726 125	7 000	-17,55 %	277	24-juil.-17	3,96 %	9,68
BOAB	BANK OF AFRICA BN	6 400	6 400	6 500	1,56 %	488	3 145 040	6 500	-12,75 %	447	15-mai-17	6,88 %	8,84
BOABF	BANK OF AFRICA BF	6 590	6 500	6 500	-1,37 %	923	5 856 040	6 500	-9,09 %	347	4-mai-17	5,33 %	9,49
BOAC	BANK OF AFRICA CI	4 700	4 700	4 950	5,32 %	2 192	10 671 740	4 950	1,02 %	274	8-mai-17	5,54 %	9,75
BOAM	BANK OF AFRICA ML	4 100	4 095	4 150	1,22 %	1 537	6 105 850	4 150	-20,19 %	372	2-mai-17	8,96 %	6,82
BOAN	BANK OF AFRICA NG	4 800	4 800	4 800	0,00 %	736	3 533 790	4 800	-3,03 %	378	19-mai-17	7,87 %	8,57
BOAS	BANK OF AFRICA SENEGAL	2 950	2 800	2 750	-6,78 %	231	635 750	2 750	10,00 %	50	15-mai-17	1,82 %	6,53
CBIBF	CORIS BANK INTERNATIONAL	8 995	8 700	8 995	0,00 %	940	8 085 890	8 995	-10,05 %	224	9-juin-17	2,49 %	14,71
ECOC	ECOBANK COTE D'IVOIRE	26 710	26 715	26 990	1,05 %	1 168	31 503 745	26 990	-9,06 %				11,19
ETIT	ECOBANK TRANS. INCORP. TG	19	18	19	0,00 %	191 627	3 474 169	19	11,76 %	1	28-avr.-17	6,36 %	2,67
NSBC	NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE	8 200	8 100	8 150	-0,61 %	63 287	508 813 460	8 150	-15,63 %	0			
SAFC	SAFCA CI	7 400	NC	NC	0,00 %			7 400	-32,11 %	576	29-juil.-11		
SGBC	SGB CI	13 900	13 850	13 995	0,68 %	1 420	19 486 325	13 995	21,17 %	584	4-juil.-17	4,17 %	12,29
SIBC	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	16 800	16 800	16 995	1,16 %	792	13 390 640	16 995	-0,03 %	855	9-juin-17	5,03 %	7,54
TOTAL						266 291	621 428 564						9,01
SECTEUR - TRANSPORT		1 108,82	points	→	0,00 %								
SDSC	BOLLORE	4 600	4 595	4 600	0,00 %	657	3 002 275	4 600	-7,82 %	180	13-juil.-17	3,91 %	24,74
SVOC	MOVIS CI	3 000	NC	NC	0,00 %			3 000	-6,40 %	270	5-juil.-99		
TOTAL						657	3 002 275						24,74

MARCHE DES ACTIONS

Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour		Variation jour	Séance de cotation		Cours Référence	Variation de l'année précédente	Dernier dividende payé		Rdt. Net	PER
			Ouv.	Clôt.		Volume	Valeur			Montant net	Date		
SECTEUR - AGRICULTURE		244,80	points		↑	2,14 %							
PALC	PALM CI	7 400	7 100	7 500	1,35 %	2 970	22 011 620	7 500	36,36 %	120	29-sept.-17	1,60 %	28,05
SCRC	SUCRIVOIRE	1 600	1 550	1 600	0,00 %	1 164	1 907 565	1 600	40,35 %	137	29-sept.-17	8,58 %	7,35
SICC	SICOR CI	3 860	NC	NC	0,00 %			3 860	-2,28 %	1 919	25-sept.-00		11,53
SOGC	SOGB CI	5 200	5 210	5 490	5,58 %	15 571	84 983 895	5 490	30,71 %	320	31-juil.-17	5,84 %	11,37
SPHC	SAPH CI	4 100	4 200	4 100	0,00 %	144	602 700	4 100	32,47 %	116	13-juin-14		89,57
TOTAL						19 849	109 505 780						29,58
SECTEUR - DISTRIBUTION		376,73	points		↑	2,28 %							
ABJC	SERVAIR ABIDJAN CI	1 875	1 895	1 985	5,87 %	750	1 475 125	1 985	-0,75 %	50	24-juil.-17	2,49 %	21,82
BNBC	BERNABE CI	2 850	3 000	3 000	5,26 %	1 826	5 478 900	3 000	-3,23 %	163	11-juil.-17	5,42 %	8,30
CFAC	CFAO MOTORS CI	710	710	720	1,41 %	4 069	2 914 390	720	82,28 %	20	24-juil.-17	2,82 %	31,90
PRSC	TRACTAFRIC MOTORS CI	197 910	198 000	197 910	0,00 %	8	1 583 550	197 910	-31,42 %	13 500	25-sept.-17	6,82 %	15,70
SHEC	VIVO ENERGY CI	1 495	1 495	1 500	0,33 %	9 087	14 432 155	1 500	66,67 %	33	27-juil.-17	2,22 %	21,53
TTLIC	TOTAL CI	2 200	2 200	2 330	5,91 %	4 435	10 067 550	2 330	-16,19 %	97	30-juin-17	4,16 %	16,51
TTLS	TOTAL SN	1 795	1 795	1 755	-2,23 %	758	1 353 210	1 755	-7,63 %	45	25-juil.-17	2,56 %	
TOTAL						20 933	37 304 880						19,29
AUTRES SECTEURS		431,86	points		↓	-6,67 %							
STAC	SETAO CI	375	350	350	-6,67 %	1 005	351 750	350	94,44 %	0			4,23
TOTAL						1 005	351 750						4,23
TOTAL - Marché des actions						359 602	1 550 766 374						

MARCHE DES DROITS

Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour		Variation jour	Séance de cotation		Cours Référence	Variation depuis l'origine	Parité	Periode de négociation	
			Ouv.	Clôt.		Volume	Valeur				Début	fin
TOTAL												
TOTAL - Marché des droits												

TROISIEME COMPARTIMENT - BRVM PETITES CAPITALISATIONS

Symbole	Titre	Cours Précédent	Cours du jour		Variation jour	Séance de cotation		Cours Référence	Variation depuis l'origine
			Ouv.	Clôt.		Volume	Valeur		
TOTAL									
TOTAL - 3ème Compartiment - BRVM PC									

Légende:

Cours du jour: Ouv.: Ouverture Clôt.: Clôture Moy.: Moyen
Mentions : NC: Non Coté Ex-c: Ex-coupon Ex-d: Ex-droit SP: Suspendu Val-T: Valeur Théorique
PER = Cours / BNPA selon les données disponibles Rdt. Net: Rendement net (DNPA / Cours)
Comp.: 1 - Premier Compartiment 2 - Second Compartiment 3 - Compartiment de croissance
Ratio de liquidité = Titres échangés / Volume des ordres de vente
: Progression de l'indice sectoriel : Stabilité de l'indice sectoriel : Recul de l'indice sectorie

MARCHE DES OBLIGATIONS

Symbole	Titre	Valeur nominale	Cours Précédent	Cours du jour	Cours Référence	Séance de cotation	Coupon couru	Coupon d'intérêt	Eché.	Type Amort
						Volume	Valeur	Montant net		
OBLIGATIONS D'ETAT										
EOM.01	ETAT DU MALI 6.20% 2016-2023	10 000	9 950	NC	9 950		536,77	620,00	23-mai-18	ACD
EOM.02	Etat du Mali 6.50% 2017-2024	10 000	10 000	NC	10 000		621,51	650,00	20-avr.-18	AC
EOS.04	ETAT SENEGAL 6.70% 2012-2019	4 000	4 000	NC	4 000		81,50	268,00	14-déc.-18	ACD
EOS.05	ETAT SENEGAL 6.50% 2013-2023	10 000	10 000	10 000	10 000	323	3 230 000	325,00	29-juil.-18	ACD
EOS.06	ETAT SENEGAL 6.50% 2014-2021	8 000	8 000	NC	8 000		183,87	260,00	27-mai-18	ACD
EOS.07	ETAT SENEGAL 6.30% 2015-2025	10 000	10 000	10 000	10 000	44	440 000	312,41	25-mai-18	ACD
TPBF.03	TPBF 6,50% 2013-2020	10 000	10 000	NC	10 000		226,24	325,00	29-mai-18	ACD
TPBF.04	TPBF 6.50% 2017-2027	10 000	10 000	10 000	10 000	95	950 000	322,33	31-juil.-18	ACD
TPBF.05	ETAT DU BURKINA FASO 6,50% 201	10 000	10 000	NC	10 000		171,43	325,00	29-juin-18	ACD
TPBJ.01	TPBJ 6.50% 2017-2027 (*)	10 000	9 950	NC	9 950		644,66	650,00	7-avr.-18	ACD
TPCI.015	TPCI 6.30% 2013-2018	10 000	10 000	NC	10 000		211,15	315,00	3-juin-18	ACD
TPCI.016	TPCI 6.55% 2014-2022	10 000	10 000	NC	10 000		572,45	655,00	20-mai-18	ACD
TPCI.017	TPCI 3% 2014-2024	10 000	10 000	NC	10 000		87,85	150,00	18-juin-18	ACD
TPCI.018	TPCI 5.85% 2014-2021	10 000	10 000	NC	10 000		171,30	292,50	18-juin-18	ACD
TPCI.019	TPCI 5.99% 2015-2025	10 000	10 000	NC	10 000		533,36	599,00	14-mai-18	ACD
TPCI.020	TPCI 5.85% 2015-2022 (*)	10 000	10 000	NC	10 000		290,89	292,50	5-avr.-18	ACD
TPCI.021	TPCI 6% 2016-2028 (*)	10 000	10 000	NC	10 000		593,42	600,00	8-avr.-18	ACD
TPCI.022	TPCI 5.90% 2016-2026	10 000	10 000	NC	10 000		473,62	590,00	15-juin-18	ACD
TPCI.023	TPCI 5.90% 2016-2026	10 000	10 000	NC	10 000		223,07	590,00	17-nov.-18	ACD
TPCI.024	TPCI 6.25% 2017-2029	10 000	9 990	NC	9 990		319,37	312,50	31-mars-18	ACD
TOTAL						462	4 620 000			
OBLIGATIONS REGIONALES										
BIDC.03	BIDC-EBID 6.50% 2014-2021	10 000	10 000	NC	10 000		337,57	325,00	28-mars-18	ACD
BIDC.04	BIDC-EBID 6.10%2017-2027	10 000	10 000	NC	10 000		488,00	610,00	16-juin-18	ACD
BOAD.011	BOAD 5.95% 2012-2019	10 000	9 950	NC	9 950		642,27	595,00	6-mars-18	ACD
BOAD.012	BOAD 5.95% 2014-2021	10 000	9 399	NC	9 399		161,38	595,00	26-déc.-18	ACD
CRRH.01	CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2022	10 000	10 000	NC	10 000		84,25	305,00	13-août-18	AC
CRRH.02	CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2024	10 000	10 000	NC	10 000		129,75	305,00	17-juil.-18	AC
CRRH.03	CRRH-UEMOA 6% 2013-2023	10 000	10 000	NC	10 000		263,74	300,00	26-avr.-18	AC
CRRH.04	CRRH-UEMOA 6% 2014-2024	10 000	9 999	NC	9 999		156,59	300,00	30-juin-18	AC
CRRH.05	CRRH-UEMOA 5.85% 2015-2025	10 000	10 000	NC	10 000		144,25	290,10	4-juil.-18	AC
CRRH.06	CRRH-UEMOA 5.85% 2016-2026	10 000	10 000	NC	10 000		147,06	292,50	3-juil.-18	ACD
CRRH.07	CRRH-UEMOA 5.95% 2017-2029	10 000	10 000	NC	10 000		226,82	297,50	17-mai-18	AC
SHAF.03	SHELTER AFRIQUE 6.6% 2014-2021	6 000	6 000	NC	6 000		37,97	196,37	28-août-18	ACD
TOTAL						0	0			
OBLIGATIONS PRIVEES										
ORGT.01	ORAGROUP 6.75% 2013-2019	10 000	10 000	NC	10 000		224,38	337,50	4-juin-18	ACD
SIFC.01	SIFCA 6.90% 2013-2021	10 000	10 000	NC	10 000		442,77	676,20	8-août-18	ACD
TOTAL						0	0			
SUKUK ET TITRES ASSIMILES										
SUKCI.S1	SUKUK CI 5.75% 2015-2020	10 000	10 000	NC	10 000		154,93	290,69	28-juin-18	AC
SUKCI.S2	SUKUK CI 5.75% 2016-2023	10 000	10 000	NC	10 000		44,72	293,89	7-sept.-18	ACD
SUKSN.S1	SUKUK SN 6.25% 2014-2018	10 000	10 000	NC	10 000		132,67	315,97	18-juil.-18	AC
SUKSN.S2	SUKUK SN 6% 2016-2026	10 000	10 000	NC	10 000		113,33	301,67	26-juil.-18	ACD
SUKTG.S1	SUKUK TG 6.5% 2016-2026	10 000	10 000	NC	10 000		0,00	0,00	17-févr.-18	ACD
TOTAL						0	0			
TOTAL - Marché des obligations						462	4 620 000			

Légende :
 (*) Coupon couru Ex-c
 Cours du jour: Ouv.: Ouverture Clôt.: Clôture Moy.: Moyen
 Type Amort: Type d'Amortissement IF: In Fine AC: Amortissement Constant AD: Amortissement Dégressif ACD: Amortissement Constant Différé
 Période: Périodicité de paiement des coupons A: Annuelle S: Semestrielle T: Trimestrielle
 Eché.: Échéance de paiement des intérêts
 Mentions: NC: Non Coté Ex-c: Ex-coupon ou Ex-droit SP: Suspendu

INFORMATIONS

OPERATIONS EN COURS

Emetteur	Opération
TPCI	Emprunt obligataire "TPCI 5,95 % 2017-2024 - B" - Première cotation le 06/04/2018
TPCI	Emprunt obligataire "TPCI 5,95 % 2017-2024 - A" - Première cotation le 06/04/2018

AVIS

Entité	N°	Nature	Objet
CREPMF	PCR/DA/2018/072	Décision CREPMF	Décision portant agrément du Fonds Commun de Titrisation de Créances (FCTC) COFINA et son compartiment "COFINA 6,35% 2017-2019" sur le marché financier régional de l'UMOA et visa de la note d'information dudit compartiment
CREPMF	PCR/DA/2018/073	Décision CREPMF	Décision portant visa de la note d'information modifiée du compartiment "COFINA 6,35% 2017-2019" du Fonds Commun de Titrisation de Créances (FCTC) "COFINA" agréé sur le marché financier régional de l'UMOA

COMMUNIQUES

Emetteur	N°	Nature	Objet
SOLIBRA	20180404-3	Etats financiers	Etats financiers exercice 2017 - SOLIBRA
SOLIBRA	20180404-2	Communiqué-Avis de Convocation	Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire et projet de résolutions - SOLIBRA
COFINA	20180404-1	Communiqué de presse	Notation Financière / Titrisation FCTC COFINA
CORIS BANK INTERNATIONAL	20180404	Pouvoir	Pouvoir Assemblée Générale Ordinaire - CORIS BANK INTERNATIONAL

QUANTITES RESIDUELLES
MARCHE DES ACTIONS

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente		Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
ABJC	SERVAIR ABIDJAN CI	100	1,875	/ 1,950	400	1 985
BICC	BICI CI	32	7,400	/ 7,795	19	7 000
BNBC	BERNABE CI	2	2,950	/ 3,000	79	3 000
BOAB	BANK OF AFRICA BN	12	6,500	/ 6,590	55	6 500
BOABF	BANK OF AFRICA BF	23	6,200	/ 6,500	649	6 500
BOAC	BANK OF AFRICA CI	121	4,710	/ 4,950	805	4 950
BOAM	BANK OF AFRICA ML	25	3,800	/ 4,150	200	4 150
BOAN	BANK OF AFRICA NG	1 067	4,800	/ 4,900	488	4 800
BOAS	BANK OF AFRICA SENEGAL			/ 2,750	9	2 750
CABC	SICABLE CI	53	1,850	/ 2,100	1 056	2 100
CBIBF	CORIS BANK INTERNATIONAL			/ Marché	25	8 995
CFAC	CFAO MOTORS CI	761	710	/ 720	1 522	720
CIEC	CIE CI	320	2,100	/ 2,200	4 560	2 200
ECOC	ECOBANK COTE D'IVOIRE	100	26,700	/ 26,990	4	26 990
ETIT	ECOBANK TRANS. INCORP. TG	86 413	18	/ 19	442 089	19
FTSC	FILTISAC CI	195	5,040	/ 5,480	295	5 480
NEIC	NEI-CEDA CI	5 299	Marché	/		265
NSBC	NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE	50	8,145	/ 8,150	969	8 150
N TLC	NESTLE CI	6	2,850	/ 2,900	1 543	2 850
ONTBF	ONATEL BF	40	8,700	/		9 300
PALC	PALM CI			/ 7,500	2 484	7 500
PRSC	TRACTAFRIC MOTORS CI	2	190,500	/ 197,910	392	197 910
SAFC	SAFCA CI			/ 7,400	91	7 400
SCRC	SUCRIVOIRE	1 085	1,550	/ 1,600	209	1 600
SDCC	SOE CI	10	4,150	/ 4,200	43	4 200
SDSC	BOLLORE	30	4,300	/ 4,600	7 604	4 600
SEMC	CROWN SIEM CI	8	13,000	/ 14,500	100	13 655
SGBC	SGB CI	10	13,800	/ 13,990	150	13 995
SHEC	VIVO ENERGY CI	700	1,495	/ 1,500	89	1 500
SIBC	SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	20	16,850	/ 16,995	82	16 995
SICC	SICOR CI			/ 3,850	10	3 860
SIVC	AIR LIQUIDE CI			/ 695	268	695
SLBC	SOLIBRA CI	2	115,000	/ 120,000	2	120 000
SMBC	SMB CI			/ 17,000	747	17 000
SNTS	SONATEL SN	7 371	22,800	/ 23,000	1 698	22 800
SOGC	SOGB CI	210	5,450	/ 5,490	5 619	5 490
SPHC	SAPH CI	150 045	4,000	/ 4,150	1 000	4 100
STAC	SETAO CI			/ Marché	627	350
STBC	SITAB CI			/ 53,000	8	53 500
SVOC	MOVIS CI			/ 3,000	65	3 000
TTLC	TOTAL CI	58	2,100	/ 2,330	1 996	2 330
TTLS	TOTAL SN	63	1,755	/ 1,790	480	1 755
TTRC	TRITURAF CI-Ste en Liquidation			/		490
UNLC	UNILEVER CI	132	7,700	/		7 610
UNXC	UNIWAX CI	10	3,205	/ 3,385	501	3 385

QUANTITES RESIDUELLES**MARCHE DES DROITS**

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
---------	-------	-------------------------------	---------------------	--------------------------------	--------------------

TROISIEME COMPARTIMENT - BRVM PETITES CAPITALISATIONS

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
---------	-------	-------------------------------	---------------------	--------------------------------	--------------------

QUANTITES RESIDUELLES
MARCHE DES OBLIGATIONS

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
ORGT.O1	ORAGROUP 6.75% 2013-2019		/ 10,000	71	10 000
SIFC.O1	SIFCA 6.90% 2013-2021	52	10,000 /		10 000
EOM.O1	ETAT DU MALI 6.20% 2016-2023		/ 9,950	15 000	9 950
EOM.O2	Etat du Mali 6.50% 2017-2024		/ 10,000	29	10 000
EOS.O4	ETAT SENEGAL 6.70% 2012-2019		/		4 000
EOS.O5	ETAT SENEGAL 6.50% 2013-2023		/		10 000
EOS.O6	ETAT SENEGAL 6.50% 2014-2021		/ 7,992	223	8 000
EOS.O7	ETAT SENEGAL 6.30% 2015-2025		/		10 000
TPCI.O23	TPCI 5.90% 2016-2026		/ 10,000	100	10 000
TPCI.O24	TPCI 6.25% 2017-2029		/		9 990
TPCI.O17	TPCI 3% 2014-2024		/		10 000
TPCI.O18	TPCI 5.85% 2014-2021		/		10 000
TPCI.O19	TPCI 5.99% 2015-2025		/ 9,950	44 400	10 000
TPCI.O20	TPCI 5.85% 2015-2022		/		10 000
TPCI.O21	TPCI 6% 2016-2028		/ 9,800	1	10 000
TPCI.O22	TPCI 5.90% 2016-2026		/ 9,950	54 000	10 000
TPBF.O3	TPBF 6,50% 2013-2020		/		10 000
TPBF.O4	TPBF 6.50% 2017-2027		/		10 000
TPBF.O5	ETAT DU BURKINA FASO 6,50% 201		/		10 000
TPBJ.O1	TPBJ 6.50% 2017-2027		/ 9,950	8 609	9 950
TPCI.O15	TPCI 6.30% 2013-2018		/		10 000
TPCI.O16	TPCI 6.55% 2014-2022		/		10 000
BIDC.O3	BIDC-EBID 6.50% 2014-2021		/ 10,000	12 395	10 000
BIDC.O4	BIDC-EBID 6.10% 2017-2027		/		10 000
BOAD.O11	BOAD 5.95% 2012-2019		/		9 950
BOAD.O12	BOAD 5.95% 2014-2021		/		9 399
CRRH.O1	CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2022		/		10 000
CRRH.O2	CRRH-UEMOA 6.10% 2012-2024		/		10 000
CRRH.O3	CRRH-UEMOA 6% 2013-2023		/		10 000
CRRH.O4	CRRH-UEMOA 6% 2014-2024		/		9 999
CRRH.O5	CRRH-UEMOA 5.85% 2015-2025		/		10 000
CRRH.O6	CRRH-UEMOA 5.85% 2016-2026		/		10 000
CRRH.O7	CRRH-UEMOA 5.95% 2017-2029		/		10 000
SHAF.O3	SHELTER AFRIQUE 6.6% 2014-2021		/ 6,000	349	6 000

SUKUK ET TITRES ASSIMILES

Symbole	Titre	Quantité résiduelle à l'achat	Cours Achat / Vente	Quantité résiduelle à la vente	Cours de Référence
SUKCI.S1	SUKUK CI 5.75% 2015-2020		/		10 000
SUKCI.S2	SUKUK CI 5.75% 2016-2023		/		10 000
SUKSN.S1	SUKUK SN 6.25% 2014-2018		/		10 000
SUKSN.S2	SUKUK SN 6% 2016-2026		/		10 000
SUKTG.S1	SUKUK TG 6.5% 2016-2026		/		10 000

CALENDRIER DES ASSEMBLEES GENERALES

ANNEE : 2018

Société	Nature	Date	Heure	Lieu
ECOBANK TG	Ordinaire	24/04/2018	10:30:00	Salle de Conférence du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo
SOLIBRA	Ordinaire	24/04/2018	10:30:00	Espace CRISTAL 8, rue du chevalier de Clieu, Zone 4 C, Salle PLATINIUM, ABIDJAN
SONATEL	Ordinaire	17/04/2018	10:00:00	l'hôtel King Fahd Palace à Dakar
BANK OF AFRICA BN	Ordinaire	12/04/2018	10:00:00	Salle de conférence du BENIN MARINA Hôtel
CORIS BANK INTERNATIONAL	Ordinaire	12/04/2018	09:00:00	Hôtel SOPATEL Silmandé SA
SIB	Mixte	06/04/2018	09:00:00	Maison de l'Entreprise (CGECI), Abidjan-Plateau
BANK OF AFRICA BF	Ordinaire	06/04/2018	10:00:00	Salle de Conférence de OUAGA 2000
BANK OF AFRICA NG	Ordinaire	05/04/2018	10:00:00	Centre de formation de la BOA-NIGER (sise à BOA-Siège)
SICABLE	Ordinaire	03/04/2018	10:00:00	Hôtel AZALAI, Boulevard VGE à ABIDJAN
SERVAIR ABIDJAN CI	Ordinaire	28/03/2018	10:00:00	la salle JEWELS de la CGECI sise au Plateau
BANK OF AFRICA SN	Ordinaire	16/03/2018	10:00:00	Immeuble Elan II, 2eme Etage, Route de Ngor, Zone 12, Almadies à Dakar

DECISION N° PCR / DA / 2018 / 072

**PORTANT AGRÉMENT DU FONDS COMMUN DE TITRISATION DE CRÉANCES
(FCTC) COFINA ET SON COMPARTIMENT « COFINA 6,35 % 2017-2019 »
SUR LE MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL DE L'UMOA ET VISA
DE LA NOTE D'INFORMATION DUDIT COMPARTIMENT**

Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers,

- Vu** la Convention du 3 juillet 1996 portant création du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, notamment son Annexe portant composition, organisation, fonctionnement et attributions du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers ;
- Vu** la Décision n°001/97 du Conseil des Ministres du 28 novembre 1997 portant Règlement Général relatif à l'Organisation, au Fonctionnement et au Contrôle du Marché Financier Régional de l'UMOA;
- Vu** le Règlement n°02/2010/CM/UEMOA du 30 mars 2010 relatif aux Fonds Communs de Titrisation de Créances et aux opérations de titrisation dans l'UEMOA ;
- Vu** l'Instruction n°36/2009 du 23 novembre 2009 portant modification et annulation de l'Instruction n°33/2006 relative à l'appel public à l'épargne au sein de l'UMOA ;
- Vu** l'Instruction n°43/2010 du 31 août 2010 relative à l'agrément des Fonds Communs de Titrisation de Créances, au visa de leurs notes d'information ainsi qu'aux modalités de placement de leurs titres sur le marché financier régional de l'UMOA ;
- Vu** la Décision n°R-77/P-CREPMF/39-2002 du 29 novembre 2002 portant délégation de pouvoirs du Conseil Régional au Comité Exécutif et au Président du Conseil ;
- Vu** la Décision n° CM/DAC/04/04/2017 du 14 avril 2017 du Conseil des Ministres de l'UMOA portant nomination du Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers ;

- Vu** les délibérations du Comité Exécutif en sa 57^{ème} réunion du 15 janvier 2018, agréant sous réserves, le Fonds Commun de Titrisation de Créances (FCTC) COFINA et son compartiment « COFINA 6,35% 2017-2019 » en qualité d'Organismes de Placement Collectif sur le marché financier régional de l'UMOA et visa de la Note d'Information dudit compartiment ;
- Vu** la levée des réserves constatée par le Secrétariat Général du Conseil Régional en date du 05 mars 2018 ;

DECIDE

Article 1^{er}

Le Fonds Commun de Titrisation de Créances (FCTC) dénommé "COFINA" et son compartiment « COFINA 6,35% 2017-2019" sont agréés en qualité d'Organismes de Placement Collectif sur le marché financier régional de l'UMOA.

L'agrément du compartiment du FCTC "COFINA 6,35 % 2017-2019" est enregistré sous le numéro FCTC/2018-02.

Article 2

Le compartiment du FCTC "COFINA 6,35 % 2017-2019" est autorisé à émettre sur le marché financier régional de l'UMOA, des obligations et des parts résiduelles représentatives de créances d'un montant de dix milliards deux millions (10 002 000 000) de FCFA.

Article 3

Le compartiment du FCTC "COFINA 6,35 % 2017-2019" présente les principales caractéristiques ci-après :

Dénomination	Compartiment " COFINA 6,35% 2017-2019"
Type	Compartiment du Fonds Commun de Titrisation de Créances COFINA
Promoteurs	<ul style="list-style-type: none"> - ALC TITRISATION - UBA Côte d'Ivoire
Cédants	<ul style="list-style-type: none"> - Compagnie Africaine de Crédit (CAC) - COFINA Sénégal
Nature des créances	Crédits à court et moyen termes issus du portefeuille de crédit des filiales du Groupe COFINA.
Montant de l'opération	10 002 000 000 FCFA

Caractéristiques des titres	<ul style="list-style-type: none"> - Tranche Senior : Obligations souscrites par les investisseurs - Tranche Equity : Parts Résiduelles souscrites par les Cédants <p>Tranche Senior Obligation : 1 000 000 d'obligations émises au pair à la Date d'Émission Initiale Valeur nominale : 10 000 FCFA Mode de placement : Appel public à l'épargne Périodicité de remboursement : Semestrielle Taux facial : 6,35% Maturité : 18 mois</p> <p>Tranche Equity Deux (2) Parts résiduelles (PR1 souscrite par la Compagnie Africaine de Crédit et PR2 souscrite par COFINA Sénégal), émises au pair à la date d'émission initiale, et représentant un montant nominal unitaire de un million (1 000 000) de FCFA. Les parts résiduelles font l'objet d'un placement privé auprès de COFINA Sénégal et CAC.</p>
Dates de règlement et de jouissance	Le règlement des souscriptions se fait au plus tard à la Date de Clôture de la période de souscription La date de jouissance est fixée à sept (07) jours à compter de la Date de Clôture de la période de souscription.
Débiteur	Les filiales du Groupe COFINA
Dépositaire	UBA Côte d'Ivoire
Société de Gestion	ALC TITRISATION
Gestionnaire des créances	Les filiales du Groupe COFINA
Commissaire aux Comptes	KPMG Côte d'Ivoire
Objectif de gestion	Le Fonds peut émettre des obligations et titres de créances qui sont représentatifs des créances acquises et des actifs détenus par lui et dont le produit est destiné exclusivement à financer l'acquisition de ces actifs, au remboursement ou à la rémunération de titres déjà émis ou au remboursement ou à la rémunération d'emprunts déjà effectués
Arrangeur principal	ALC Structuration
Agence de Notation	WARA
Commissaire aux comptes évaluateur des actifs sous-jacents	Cabinet Deloitte Côte d'Ivoire
Conseil Juridique attestant la conformité juridique	GIDE LOYRETTE NOUEL
Chef de File du syndicat de placement	HUDSON & Cie et NSIA FINANCE
Syndicat de placement	Toutes les SGI agréées par le CREPMF

Toute modification portant sur les éléments caractéristiques qui figurent dans le dossier initial d'agrément doit être soumise à l'approbation préalable du Conseil Régional.

MD

P

9

ALC

Article 4

La Note d'Information du compartiment du FCTC "COFINA 6,35 % 2017-2019" a été visée sous le numéro **FCTC/2018-02/NI-01-2018**.

Toute modification ultérieure de la Note d'information et/ou du Règlement du FCTC sera soumise au Conseil Régional pour approbation préalable et portée à la connaissance des porteurs de titres par les moyens de diffusion approuvés par le Conseil Régional.

Article 5

L'octroi par le Conseil Régional de son visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée.

La Note d'Information donnant lieu à visa est établie sous la seule responsabilité du Dépositaire et de la Société de Gestion du FCTC. Le visa n'est attribué qu'après vérification que cette Note d'Information est complète et compréhensible et que les informations qu'elle contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Le visa du Conseil Régional ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des obligations et parts dont les émissions, respectivement par appel public à l'épargne et par placement privé, sont ainsi autorisées.

Article 6

La Société de Gestion doit transmettre au Conseil Régional, trois (03) jours avant le début des souscriptions, les documents ci-après :

- trois (03) exemplaires de la Note d'Information définitive visée par le Conseil Régional ;
- trois (03) exemplaires des dépliants et de tous autres documents publicitaires.

Article 7

La Société de Gestion et le Dépositaire conduiront l'opération dans le respect des textes réglementaires en vigueur sur le marché financier régional de l'UMOA.

A la fin de la période de souscription, la Société de Gestion acquiert, pour le compte du FCTC, les créances conformément aux modalités prévues dans la Note d'Information.

La Société de Gestion doit adresser au Conseil Régional la notification de la date d'acquisition des créances.

La Société de Gestion doit, dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de clôture des souscriptions, notifier au Conseil Régional le montant des souscriptions recueillies.



La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) HUDSON & CIE est désignée en qualité de Chef de file du syndicat de placement.

Article 8

La Société de Gestion doit transmettre au Conseil Régional les contrats signés entre le Fonds et le Débiteur, au plus tard une semaine après la date de jouissance des titres.

Article 9

Les commissions dues au Conseil Régional au titre de l'émission doivent être payées au plus tard quarante-cinq (45) jours après réception de la facture y relative.

Article 10

La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le 27 / 03 / 2018

Le Président



Mamadou NDIAYE

MDh

atp

Page 5 sur 5

Le Président

DECISION N° PCR / DA / 2018 / 073

**PORTANT VISA DE LA NOTE D'INFORMATION MODIFIÉE DU COMPARTIMENT
"COFINA 6,35 % 2017-2019" DU FONDS COMMUN DE TITRISATION DE CRÉANCES
(FCTC) " COFINA " AGRÉÉ SUR LE MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL DE L'UMOA**

Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers,

- Vu** la Convention du 3 juillet 1996 portant création du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, notamment son Annexe portant composition, organisation, fonctionnement et attributions du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers ;
- Vu** la Décision n°001/97 du Conseil des Ministres du 28 novembre 1997 portant Règlement Général relatif à l'Organisation, au Fonctionnement et au Contrôle du Marché Financier Régional de l'UMOA ;
- Vu** le Règlement n°02/2010/CM/UEMOA du 30 mars 2010 relatif aux Fonds Communs de Titrisation de Créances et aux opérations de titrisation dans l'UEMOA ;
- Vu** l'Instruction n°36/2009 du 23 novembre 2009 portant modification et annulation de l'Instruction n°33/2006 relative à l'appel public à l'épargne au sein de l'UMOA ;
- Vu** l'Instruction n°43/2010 du 31 août 2010 relative à l'agrément des Fonds Communs de Titrisation de Créances, au visa de leurs notes d'information ainsi qu'aux modalités de placement de leurs titres sur le marché financier régional de l'UMOA ;
- Vu** la Décision n° CM/DAC/04/04/2017 du 14 avril 2017 du Conseil des Ministres de l'UMOA portant nomination du Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers ;
- Vu** la Décision N°PCR / DA / 2018 / 072 portant agrément du Fonds Commun de Titrisation de Créances « COFINA » et de son compartiment « COFINA 6,35 % 2017-2019 » en qualité d'Organismes de Placement Collectif sur le marché financier régional de l'UMOA et visa de sa Note d'Information ;
- Vu** les délibérations du Conseil Régional en sa 28^{ème} session extraordinaire du 1^{er} mars 2018 ;

DECIDE



Article 1^{er}

Les modifications apportées à la Note d'Information du compartiment « COFINA 6,35 % 2017-2019 » du Fonds Commun de Titrisation de Créances (FCTC) " COFINA " sont approuvées.

La Note d'Information modifiée du compartiment « COFINA 6,35 % 2017-2019 » est enregistrée sous le numéro FCTC/2018-02/NI-02-2018.

Article 2

Les caractéristiques modifiées du compartiment « COFINA 6,35 % 2017-2019 » se présentent comme ci-après :

<p>Nouvelle dénomination</p>	<p>« FCTC COFINA 7,50% 2018-2019 »</p>
<p>Caractéristiques des titres</p>	<p><u>Obligation au porteur</u> Obligation : 1 000 000 d'obligations émises au pair à la Date d'Émission Initiale Valeur nominale : 10 000 FCFA Mode de placement : Appel public à l'épargne Périodicité de remboursement : Semestrielle Taux facial : 7,50% Maturité : 18 mois</p> <p><u>Part Résiduelle</u> Deux (2) Parts résiduelles (PR1 souscrite par la Compagnie Africaine de Crédit et PR2 souscrite par COFINA Sénégal), émises au pair à la date d'émission initiale, et représentant un montant nominal unitaire de un million (1 000 000) de FCFA. Les parts résiduelles font l'objet d'un placement privé auprès de COFINA Sénégal et CAC.</p>

Article 3

Toute modification portant sur la Note d'Information et/ou le Règlement du Compartiment doit être soumise à l'approbation préalable du Conseil Régional.

Article 4

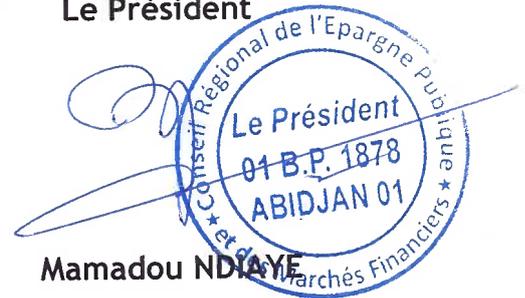
La décision portant visa de la Note d'Information modifiée du compartiment « COFINA 6,35 % 2017-2019 » doit faire l'objet de publication au Bulletin Officiel de la Cote (BOC) de la BRVM, au plus tard 90 jours après sa notification.

Article 5

La présente décision abroge toutes les dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Abidjan, le 27 / 03 / 2018

Le Président



Mamadou NDIAYE

MD



COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Notation Financière / Titrisation FCTC COFINA



WARA assigne la note de long terme « tAA » aux obligations senior émises par le FCTC-COFINA

WARA a assigné la note de long terme « tAA » aux obligations senior émises par le Fonds Commun de Titrisation de Créances FCTC-COFINA. La perspective est stable.

Abidjan, le 03/04/2018 — **West Africa Rating Agency (WARA)** a assigné la notation de long terme en devise régionale « tAA » aux obligations « senior » émises par le FCTC du Groupe COFINA, d'un montant de 10 milliards de FCFA. Ces obligations portent une maturité de 18 mois. A titre de référence, cette notation de « tAA » se situe deux crans en-dessous de la note maximale permise par l'échelle régionale l'agence de notation. La perspective est **stable**.

Approche méthodologique

- WARA assigne uniquement une notation de long terme aux obligations émises par le FCTC-COFINA puisque ces obligations portent une maturité de 18 mois.
- Méthodologiquement, WARA ne note pas les parts résiduelles, c'est-à-dire la tranche dite « equity ».
- Par ailleurs, le FCTC-COFINA n'émet aucune tranche subordonnée, dite « mezzanine ».
- En outre, WARA n'assigne aucune notation en devises internationales aux obligations senior du FCTC-COFINA puisque cette émission obligataire est exclusivement libellée en francs CFA.
- De surcroît, selon la méthodologie de WARA, les notations des obligations émises dans le cadre d'opérations de titrisation (notamment lorsqu'elles sont transfrontalières et de nature régionale) ne sont pas soumises aux plafonds nationaux, mais uniquement au plafond régional, lequel se situe selon WARA à AAA en devise régionale.
- Enfin, cette notation porte une perspective stable. WARA estime en effet qu'à la date d'émission,

aucune information ne laisse entendre que la Perte Attendue attachée au portefeuille titrisé serait à même de se détériorer ou de s'améliorer à court/moyen terme.

Approche analytique: principaux facteurs de notation

- La très forte granularité du portefeuille titrisé
- L'équilibre géographique du portefeuille titrisé, réparti à parts presque égales entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal
- Le degré robuste de rehaussement de crédit par un surdimensionnement du portefeuille de 30,5% auquel s'ajoute un portefeuille de réserve de 6%
- La bonne qualité des actifs sous-jacents à l'opération de titrisation
- La prévisibilité des flux de trésorerie extraits du portefeuille sous-jacent
- Le caractère amortissable des obligations et du portefeuille de créances sous-jacent, ce qui anesthésie le risque de valeur résiduelle
- L'existence d'un fonds de réserve appelé à croître à mesure que les excédents de marges s'accumulent au sein de la structure
- Le confinement des risques opérationnels, eu égard à la présence de solutions alternatives de recouvrement et à la bonne qualité de la documentation juridique

Approche dynamique

- Une amélioration à court terme de la notation des obligations senior émises par le FCTC-COFINA serait la conséquence: i) d'un comportement extrêmement favorable des créances sous-jacentes, avec un taux de défaut et de non-recouvrement très en-deçà des moyennes historiques; ii) d'une hausse du taux de surdimensionnement ou d'un renforcement du portefeuille de réserve; et/ou iii) de l'introduction de garanties externes dont la qualité de crédit serait supérieure à celle des obligations émises.
- Une détérioration de la notation des obligations senior émises par le FCTC-COFINA serait la conséquence: i) d'une crise économique, politique ou sanitaire soudaine et de très grande ampleur dans l'un des deux pays desquels sont issues les créances cédées; ii) d'une détérioration soudaine et sévère de la macroéconomie sous-régionale; ou iii) de la matérialisation des risques opérationnels

rendant le recouvrement des créances plus malaisé.

- Au total, WARA estime que la probabilité d'occurrence des scénarios défavorables est équivalente à celle des scénarios favorables, à un faible niveau en valeur absolue.
- Enfin, la notation des obligations senior émises par le FCTC-COFINA sera soumise à une revue semestrielle par WARA.

La méthodologie que WARA utilise pour la notation des obligations senior émises par le FCTC-COFINA est la méthodologie de notation des opérations de titrisation, publiée en mars 2016, immédiatement intégrée au Manuel de Méthodologies de WARA, lequel est disponibles sur le site Internet de l'agence (www.emergingmarketsratings.com).

Les sources d'information utilisées par WARA pour la conduite de cette notation sont principalement les informations privatives obtenues lors des échanges avec le Groupe COFINA et ses prestataires de services spécialisés, entre avril 2017 et février 2018. Ces informations, couplées à des sources publiquement disponibles, sont considérées par WARA comme pertinentes et suffisantes pour la conduite de la notation de ces obligations.

Enfin, WARA précise que la notation des obligations senior émises par le FCTC-COFINA est sollicitée et participative, c'est-à-dire qu'elle fait suite à une requête en notation de la part du Groupe COFINA (le cédant), et que l'équipe dirigeante du cédant a pris part active, de manière transparente et collaborative, aux échanges avec les équipes analytiques de WARA.

La note de « tAA » assignée par WARA à ces obligations se situe deux crans en-dessous de la note maximale et sept crans au-dessus de la note minimale acceptée par le CREPMF pour émettre sans garantie.

Le rapport de notation complet est disponible sur demande par mail à l'adresse infos@rating-africa.org

Contacts

Analyste principal

Anouar HASSOUNE

Fixe : +225 22 50 18 44 / +221 33 825 72 22

Email : infos@rating-africa.org

SOCIETE DE LIMONADERIES ET BRASSERIES D'AFRIQUE SOLIBRA

Compte de résultat au 31/12/2017

(en millions de FCFA)	2017	2016
CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	193 372	191 441
Achats de matières, marchandises & variation de stocks	70 178	64 484
Autres Achats & charges externes	77 693	57 517
VALEUR AJOUTEE	45 501	69 439
Charges de personnel	18 159	16 384
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	27 341	53 055
Transfert de charges	935	943
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes	20 635	17 441
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 642	36 558
Produits Financiers	0	3
Charges Financières	3 062	1 721
RESULTAT FINANCIER	-3 062	-1 718
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	4 580	34 840
Résultat hors activités ordinaires	-43	3
Impôts sur le résultat	287	7 280
BENEFICE NET	4 250	27 563

Bilan au 31/12/2017

(en millions de FCFA)	2017	2016
ACTIF		
Charges Immobilisées	246	
Immobilisations incorporelles	27 239	3 737
Immobilisations corporelles	139 347	91 960
Immobilisations Financières	620	538
Actif Immobilisé	167 451	96 235
Stocks	63 416	46 169
Créances et emplois assimilés	26 905	29 468
Actif circulant	90 321	75 637
Trésorerie - Actif	957	8 036
Total Actif	258 729	179 908
PASSIF		
Capital primes et réserves	97 353	77 041
Résultat net de l'exercice	4 250	27 563
Autres capitaux propres	0	0
Capitaux propres	101 604	104 604
Dettes financières diverses	82 951	19 591
Provisions financières pour risques et charges	3 483	3 738
Dettes financières et ressources assimilées	86 434	23 328
Clients avances reçues	104	7 053
Fournisseurs d'exploitation & d'investissement	29 372	13 139
Dettes Fiscales, sociales et autres dettes	5 234	13 278
Passif Circulant	34 709	33 469
Trésorerie - Passif	35 982	18 506
Total Passif	258 729	179 908

Tableau de Financement au 31/12/2017

(en millions de FCFA)	2017	2016
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement globale	24 875	45 001
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles	630	28
Cessions d'immobilisations Financières	0	0
Augmentation de Capital par apports nouveaux	251	
Augmentation Autres dettes Financières	63 422	895
Variation du besoin de financement	0	0
Total Ressources	89 178	45 923
EMPLOIS		
Dividendes	7 501	7 501
Charges immobilisées	1 061	
Acquisition d'immobilisations incorporelles	23 820	853
Acquisition d'immobilisations corporelles	67 786	10 272
Acquisition d'immobilisations Financières	120	11
Remboursement autres dettes Financières	0	0
VNC/cessions d'immobilisations		
Variation du besoin de Financement	13 444	1 444
Total Emplois	113 733	20 081
Variation de trésorerie	-24 555	25 843

Projet d'affectation des résultats de l'exercice 2017 non approuvé par A.G.O.

	(en FCFA)
Résultat net de l'exercice	4 250 478 260
Report à nouveau antérieur	42 935 230 242
Résultat distribuable	47 185 708 502
Dividendes Bruts	4 246 896 720
Report à nouveau	42 938 811 782

NB: "Comptes certifiés par les commissaires aux comptes"

SOCIETE DE LIMONADERIES ET BRASSERIES D'AFRIQUE

« SOLIBRA »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 4.115.210.000 F CFA
Siège social : 35, rue des Brasseurs, BP 1304, Abidjan 01, Côte d'Ivoire
RCCM : CI-ABJ-1962-B-1168

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la Société de Limonaderies et Brasseries d'Afrique « SOLIBRA » sont convoqués à l'espace CRISTAL 8, rue du Chevalier de Clieu Zone 4 C « Salle PLATINIUM » ABIDJAN, en **Assemblée Générale Ordinaire** qui se réunira le :

MARDI 24 AVRIL 2018 A 10 HEURES 30

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
Rapport général des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation des états financiers de synthèse de l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2017 et clôturé le 31 décembre 2017 ;
- Affectation des résultats,
Fixation du dividende et de sa mise en paiement ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme et approbation desdites conventions ;
- Mandat d'administrateurs ;
- Mandat d'un Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Pouvoirs pour formalités.

Tous les actionnaires ont le droit de prendre part à cette Assemblée, de s'y faire représenter par un mandataire ou d'y voter par correspondance.

La Société tient à la disposition des actionnaires des pouvoirs et des formulaires de vote par correspondance.

Sont autorisés à voter par lettre au porteur contre récépissé, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique, les actionnaires qui ont informé le Président du Conseil d'administration de leur absence au moins trois (3) jours avant la tenue de l'Assemblée. Les votes par correspondance sont réceptionnés par la Société au moins vingt-quatre (24) heures avant la tenue de l'Assemblée.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'Assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

Les titulaires d'actions nominatives devront être inscrits sur les registres de la Société trois (3) jours ouvrés au moins avant la date de l'Assemblée. Ils seront admis à l'Assemblée sur simple justification de leur identité.

Les titulaires d'actions au porteur devront justifier de l'immobilisation de celles-ci auprès de l'intermédiaire habilité teneur de leur compte par un certificat constatant l'indisponibilité des actions inscrites dans ce compte trois (3) jours ouvrés au moins avant la date de l'Assemblée.

Les titulaires d'actions au porteur devront joindre au pouvoir ou au formulaire de vote par correspondance, selon le cas, le certificat susmentionné établi par le dépositaire de ces actions justifiant de leur immobilisation.

Les documents requis par la loi seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, quinze (15) jours avant la date de la réunion.

Les actionnaires ainsi convoqués auront à se prononcer sur les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration et qui se soldent par un bénéfice net de 4.250.478.260 F.CFA.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, la réserve légale étant au plafond, d'affecter le bénéfice de l'exercice 2017 d'un montant de 4.250.478.260 F.CFA de la manière suivante :

- Bénéfice net	4.250.478.260 F.CFA
- Report à nouveau des exercices antérieur	42.935.230.242 F.CFA
- Bénéfice distribuable	47.185.708.502 F.CFA
- Distribution d'un dividende global de	4.246.896.720 F.CFA
- Affectation au report à nouveau	42.938.811.782 F.CFA

Elle fixe le dividende brut unitaire à 2.580 F.CFA pour chacune des 1.646.084 actions composant le capital social, correspondant à un dividende net de 2.322 F.CFA, après règlement de l'impôt retenu à la source de 10%.

La date de mise en paiement de ce dividende est fixée à compter de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale prend acte que compte tenu des dispositions de la BRVM au sujet des opérations sur titres, il y aura un décalage de 15 jours ouvrés minimum pour son règlement.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par la loi au titre de l'exercice 2017, approuve les termes et conclusions de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de renouveler dans ses fonctions d'administrateur, pour une durée de six ans qui se terminera lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Monsieur Jean-Claude Palu dont le mandat est venu à expiration à la présente Assemblée.

Monsieur Jean-Claude Palu a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de renouveler dans ses fonctions d'administrateur, pour une durée de six ans qui se terminera lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Monsieur Pierre Castel dont le mandat est venu à expiration à la présente Assemblée.

Monsieur Pierre Castel a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de renouveler dans ses fonctions d'administrateur, pour une durée de six ans qui se terminera lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Monsieur Michel Palu dont le mandat est venu à expiration à la présente Assemblée.

Monsieur Michel Palu a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le mandat du Cabinet PriceWaterHouseCoopers dont le mandat est venu à expiration à la présente Assemblée.

Le Cabinet PriceWaterHouseCoopers a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.





POUVOIRS

Je soussigné (e) :

Nom :

Prénom(s) :

Domicilié :

Agissant en qualité de :

Et pour le compte de :

propriétaire de : **actions** de la société CORIS BANK INTERNATIONAL, société anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 32 000 000 000 F CFA, ayant son siège social au 1242, Avenue du Docteur Kwamé N'Krumah, 01 BP 6585 - Tél. : +226 25 49 10 00 - Ouagadougou – Burkina Faso,

constitue pour mandataire M/Mme :

à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, convoquée à Ouagadougou pour le jeudi 12 avril 2018 à 09 heures précises, et dont l'ordre du jour est annexé au présent pouvoir.

En conséquence, le mandataire a tous pouvoirs pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes délibérations et tous votes sur toutes questions à l'ordre du jour.

Le présent pouvoir demeurera valable pour toutes Assemblées qui pourraient être convoquées sur les mêmes questions, au cas où elle ne pourrait délibérer par suite d'un défaut de quorum ou pour toute autre cause entraînant le report à une date ultérieure, de l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le 12 avril 2018.

Fait à, le.....avril 2018

Signature¹

¹Précédée de la mention manuscrite : « **Bon pour pouvoir** »

OPCVM: FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

mercredi 4 avril 2018

Sociétés de gestion	Dépositaire	OPCVM	Catégorie	Valeur Liquidative							
				Origine	Précédente		Actuelle		Variation		
					Valeur	Date	Valeur	Date	Date	%	Précédent
QUOTIDIENNES											
AFRICABOURSE ASSET MANAGEMENT	AFRICABOURSE SA	FCP AAM CAPITAL SUR	OCT	5 000	6 633,98	02/04/2018	6 637,48	03/04/2018	10/10/2012	32,75%	0,05%
		FCP AAM EPARGNE CROISSANCE	D	5 000	6 313,79	02/04/2018	6 278,77	03/04/2018	19/11/2012	25,58%	-0,55%
		FCP AAM OBLIGATIS	OMLT	5 000	7 111,03	02/04/2018	7 113,36	03/04/2018	12/09/2012	42,27%	0,03%
		FCP AAM EPARGNE ACTION	A	5 000	4 556,12	02/04/2018	4 497,29	03/04/2018	16/01/2017	-10,05%	-1,29%
AFRICAM SA	SBIF	FCP EXPANSIO	D	5 000	7 854,79	02/04/2018	7 865,69	03/04/2018	01/01/2013	57,31%	0,14%
		FCP SECURITAS	OMLT	5 000	5 790,93	02/04/2018	5 793,78	03/04/2018	01/01/2013	15,88%	0,05%
		FCP VALORIS	A	5 000	7 190,72	02/04/2018	7 109,51	03/04/2018	01/01/2013	42,19%	-1,13%
ATLANTIC ASSET MANAGEMENT	ATLANTIQUE FINANCE	FCP ATLANTIQUE CROISSANCE	D	5 000	4 979,79	28/03/2018	ND	ND	30/05/2015	-	-
		FCP ATLANTIQUE SECURITE	OMLT	5 000	5 840,36	28/03/2018	ND	ND	30/05/2015	-	-
BNI GESTION	BNI FINANCES	FCP CAPITAL CROISSANCE	D	10 000	18 818,00	19/08/2015	ND	ND	01/01/2009	-	-
		FCP DYNAMIC SAVINGS	D	10 000	10 197,00	19/08/2015	ND	ND	06/06/2014	-	-
BOA ASSET MANAGEMENT	BOA CAPITAL SECURITIES	FCP Emergence	D	5 000	6 578,08	02/04/2018	6 571,93	03/04/2018	01/02/2010	31,44%	-0,09%
		FCP Tresos Monea	OCT	25 000 000	30 076 253,24	02/04/2018	30 086 456,74	03/04/2018	01/12/2013	20,31%	0,03%
BRM ASSET MANAGEMENT	BRM	FCP "BRM DYNAMIQUE"	D	10 000	12 923,13	08/09/2014	ND	ND	12/03/2009	-	-
		FCP "BRM OBLIGATAIRE"	D	10 000	12 057,50	17/10/2014	ND	ND	12/03/2009	-	-
CGF GESTION	CGF BOURSE	FCP ACTIONS PHARMACIE	A	1000	1 038,47	27/03/2018	ND	ND	25/07/14	-	-
		FCP AL BARAKA	A	1000	1 019,64	27/03/2018	ND	ND	01/03/17	-	-
		FCP ASSUR SENEGAL	D	1000000	1 200 818,88	27/03/2018	ND	ND	06/07/14	-	-
		FCP PLACEMENT AVANTAGE	D	1000	1 428,56	27/03/2018	ND	ND	29/03/13	-	-
		FCP PLACEMENT CROISSANCE	A	1000	1 377,25	27/03/2018	ND	ND	29/03/13	-	-
		FCP HORIZON	D	1000	1 835,85	27/03/2018	ND	ND	27/06/09	-	-
		FCP PLACEMENT QUIETUDE	OMLT	1000	1 263,07	27/03/2018	ND	ND	29/03/13	-	-
		FCP LIQUIDITE-OPTIMUM	OMLT	10000	10 231,44	27/03/2018	ND	ND	01/10/17	-	-
		FCP BNDE VALEURS	A	1000	1 068,26	27/03/2018	ND	ND	02/09/16	-	-
		FCP CORIS ACTIONS	A	5 000	4 981,80	28/03/2018	ND	ND	11/11/2014	-	-
		FCP CORIS PERFORMANCE	D	5 000	5 280,03	28/03/2018	ND	ND	11/11/2014	-	-
OAM S.A	SGI TOGO	FCP-1 OPTI PLACEMENT	A	5 000	12 858,90	02/04/2018	12 865,08	03/04/2018	01/02/2002	157,30%	0,05%
		FCP-2 OPTI REVENU	OMLT	5 000	7 311,52	02/04/2018	7 314,09	03/04/2018	01/02/2002	46,28%	0,04%
		FCP-3 OPTI CAPITAL	D	5 000	17 903,76	02/04/2018	17 891,86	03/04/2018	24/01/2003	257,84%	-0,07%
		FCP SOGEAVENIR	D	500	1 936,00	02/04/2018	1 933,00	03/04/2018	01/10/2002	286,60%	-0,15%
SOGESPAR	SOGEBOURSE	FCP SOGEDEFI	D	4 888	4 805,00	02/04/2018	4 781,00	03/04/2018	23/12/2014	-2,19%	-0,50%
		FCP SOGEDYNAMIQUE	A	4 888	4 610,00	02/04/2018	4 594,00	03/04/2018	23/12/2014	-6,01%	-0,35%
		FCP SOGEPRIVILLEGE	D	4 888	4 659,00	02/04/2018	4 653,00	03/04/2018	23/12/2014	-4,81%	-0,13%
		FCP SOGESECURITE	OMLT	4 888	4 973,00	02/04/2018	4 975,00	03/04/2018	23/12/2014	1,78%	0,04%
		FCP SOGEVALOR	A	1 000	4 334,00	02/04/2018	4 336,00	03/04/2018	04/06/2002	333,60%	0,05%
		FCP SOAGA EPARGNE ACTIVE	D	10 000	8 830,78	02/04/2018	8 812,47	03/04/2018	28/10/2016	-11,88%	-0,21%
SOAGA-SA	SGI-BOA CAPITAL SECURITIES	SICAV Abdou DIOUF	D	10 000 000	15 238 913,46	02/04/2018	15 197 243,96	03/04/2018	01/12/2003	51,97%	-0,27%
		FCP SOAGA EPARGNE SERENITE	OMLT	10 000	10 377,51	02/04/2018	10 369,24	03/04/2018	28/10/2016	3,69%	-0,08%
		FCP SAPHIR DYNAMIQUE	D	5 000	5 148,91	02/04/2018	5 119,85	03/04/2018	28/08/2017	2,40%	-0,56%
SAPHIR ASSET MANAGEMENT	SGI BENIN	FCP SAPHIR QUIETUDE	OMLT	5 000	5 384,66	02/04/2018	5 387,66	03/04/2018	28/08/2017	7,75%	0,06%
		HEBDOMADAIRES									
BNI GESTION	BNI FINANCES	FCP BNI RETRAITE	D	2 500	3 814,00	06/08/2015	3 855,00	13/08/2015	11/05/2012	54,20%	1,07%
		FCP INITIATIVES SOLIDARITE	D	2 500	5 586,00	24/07/2015	5 687,00	05/08/2015	01/08/2013	127,48%	1,81%
		FCP SODEFOR COMPLEMENTAIRE RETRAITE	D	2 500	7 107,00	24/07/2015	7 295,00	06/08/2015	04/01/2010	191,80%	2,65%
PhoenixAfrica Asset Management	Phoenix Capital Management	FCP PAM ACTIONS	A	43 082	10 004,91	01/02/2017	10 023,67	08/02/2017	13/12/2017	0,24%	0,19%
		FCP PAM DIVERSIFIE EQUILIBRE	D	43 082	10 003,47	01/02/2017	10 041,84	08/02/2017	13/12/2017	0,42%	0,38%
		FCP PAM DIVERSIFIE OBLIGATIONS	D	43 082	10 022,57	01/02/2017	10 031,05	08/02/2017	13/12/2017	0,31%	0,08%
BOA ASSET MANAGEMENT	BOA CAPITAL SECURITIES	FCP Global Investors	D	25 000	28 632,14	23/03/2018	28 989,50	31/03/2018	01/12/2012	15,96%	1,25%
		FCP Boa Obligations	OMLT	10 000	10 599,58	23/03/2018	10 603,18	31/03/2018	Mars. 2017	6,03%	0,03%
		FCP Boa Actions	A	10 000	9 908,59	23/03/2018	9 989,49	31/03/2018	Jul. 2017	-0,11%	0,82%
BRM ASSET MANAGEMENT CGF GESTION	IMPAXIS CGF BOURSE	FCP "SDE"	D	1 000	2 083,36	05/09/2014	ND	ND	14/03/2011	-	-
		FCPCR SONATEL	D	1 000	6 432,93	15/03/2018	6 468,18	22/03/2018	12/02/2004	546,82%	0,55%
		FCP FORCE PAD	D	1 000	1 261,41	14/03/2018	1 255,30	21/03/2018	16/02/2014	25,53%	-0,48%
		FCPE SINI GNESIGUI	D	1 000	1 327,58	20/03/2018	1 326,95	27/03/2018	25/02/2014	32,70%	-0,05%
		FCPE DP WORLD DAKAR	D	1 000	1 065,86	19/03/2018	1 066,36	26/03/2018	04/10/2016	6,64%	0,05%
EDC Asset Management	EDC Investment Corporation	FCP ECOBANK UEMOA DIVERSIFIE	D	5 000	8 095,00	21/03/2018	8 174,00	28/03/2018	19/09/2007	63,48%	0,98%
		FCP ECOBANK UEMOA OBLIGATAIRE	OMLT	20 000 000	20 247 059,00	21/03/2018	20 265 210,00	28/03/2018	01/01/2018	1,33%	0,09%
		FCP ECOBANK UEMOA RENDEMENT	OMLT	1 000 000	1 484 184,00	21/03/2018	1 486 600,00	28/03/2018	10/10/2007	48,66%	0,16%
		FCP ECOBANK ACTIONS UEMOA	A	5 000	3 979,00	21/03/2018	3 993,00	28/03/2018	20/04/2016	-20,14%	0,35%
BRIDGE ASSET MANAGEMENT	BRIDGE SECURITIES	FCP BRIDGE INSTITUTIONNEL	D	25 000 000	25 036 319,18	26/01/2018	25 047 554,86	02/02/2018	02/11/2017	0,19%	0,04%
SGO MALI FINANCE	SGI MALI	FCPE ORANGE MALI	D	10 000	20 690,02	21/03/2018	20 704,93	28/03/2018	03/09/2012	107,08%	106,90%
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT	SGI AFRICAINE DE BOURSE	ATTIJARI OBLIG	OMLT	10000	12030,83	23/03/2018	12050,35	30/03/2018	13/07/2012	20,50%	0,16%
		ATTIJARI LIQUIDITE	OCT	10000	11031,35	23/03/2018	11041,61	30/03/2018	30/08/2013	10,42%	0,09%
		ATTIJARI HORIZON	OMLT	10000	12199,99	23/03/2018	12212,79	30/03/2018	30/08/2013	22,13%	0,10%
		ATTIJARI ACTIONS	A	10000	9767,83	23/03/2018	9849,69	30/03/2018	21/05/2015	-1,50%	0,84%
		ATTIJARI DIVERSIFIE	D	10000	11454,35	23/03/2018	11484,64	30/03/2018	21/05/2015	14,85%	0,26%
		ATTIJARI INVEST	OMLT	10000	11014,32	23/03/2018	11027	30/03/2018	21/07/2016	10,27%	0,14%
		ATTIJARI PATRIMOINE	OMLT	10000	11017,5	23/03/2018	11 033,26	30/03/2018	21/07/2016	10,33%	0,14%
		MOIS									
RNI GFSTION	BNI FINANCES	FCP CNRA	D	2 500	4 308,00	30/06/2015	3 133,00	14/08/2015	29/10/2013	25,32%	-27,27%
		FCP KARIMA ETHIOUE	D	1 000	1 366,00	03/07/2015	1 458,00	03/08/2015	22/05/2013	45,80%	6,73%